

vigueur en matière de contrôle des armements.

M. le président, il existe un problème de sécurité plus criant que les autres auquel la communauté internationale n'a pas encore su apporter une solution satisfaisante, et c'est le problème de la prolifération non seulement des armes de destruction massive et de leurs véhicules porteurs, mais également celle des armes conventionnelles elles-mêmes devenues si destructives.

S'il est vrai que, nous en convenons tous, les armes ne sont pas la cause des conflits, nous devons également reconnaître que celles-ci les rendent plus vraisemblables et que, lorsque ceux-ci se produisent, elles en multiplient les effets destructeurs.

Les progrès des superpuissances en matière de réduction de leurs stocks d'armements nucléaires sont les bienvenus, comme le sont du reste ceux qui ont été accomplis jusqu'ici pour nous rapprocher de la conclusion fructueuse des pourparlers qui se déroulent actuellement à Vienne en ce qui a trait à la réduction des forces classiques. Il n'y a pas à en douter un seul instant, ces négociations peuvent et doivent réussir.

Toutefois, réduire l'importance des arsenaux et accroître la confiance dans une région et en regard de certaines armes ne sont qu'une partie du défi qui nous attend. Il y a encore beaucoup plus à faire.

Dans le domaine de la prolifération des armes nucléaires, la conférence d'examen du traité de non-prolifération qui vient tout juste de prendre fin n'a pu déboucher sur un document final qui rallie l'assentiment de toutes les parties, et ce, même si elles avaient déjà atteint un consensus sur presque toutes les questions. Cet échec devrait éveiller en nous une conscience aigüe des dangers pour la sécurité que laisse planer l'effilochement de ce traité international d'une importance si vitale. Le Canada est convaincu que le déblocage de la situation exige les efforts de tous. Nous ne pouvons donc que voir d'un très bon oeil l'engagement des États-Unis et de l'Union soviétique a adopté conjointement une approche destinée à promouvoir par étapes une interdiction de plus en plus complète des essais nucléaires. Nous croyons également que cet engagement doit, sans délai, se traduire dans les faits et que l'objectif final ne peut être qu'une interdiction totale des essais nucléaires.

En même temps, nous nous sentons très mal à l'aise devant la tendance qu'ont certains pays à se cantonner dans des positions qui, selon nous, ne peuvent que saper le consensus vital sous-jacent aux actuels traités de non-prolifération et d'interdiction des essais nucléaires. Il ne fait nul doute que la situation actuelle exige une grande souplesse et une grande capacité de remise en question de la part de chacun et que la poursuite de nouveaux objectifs ne devrait pas amenuiser l'acquis de ces accords